

Mercredi, hier, Monseigneur est encore revenu ; mais ce jour-là, Sœur Saint-Charles ne souriait plus, et déjà nous savions que ses heures étaient comptées ! Enfin, hier au soir, craignant qu'elle ne passât pas la nuit, le révérend Père Le Texier lui apporta le saint viatique vers 9½ hrs. Cette chère Sœur disait qu'après sa communion elle allait dormir. Elle ne ressentait plus aucune douleur, mais la perforation des intestins faisait son œuvre. Elle est morte bien paisiblement, sans avoir éprouvé les horreurs de la mort !

Sa chambre, N° 2, au second étage du Sanatorium, a été le premier théâtre de mon dévouement en Afrique ; j'ai eu la consolation de lui donner mes soins depuis le 2 septembre. Sœur Saint-Charles est exposée au chœur, son cercueil est recouvert de couronnes et de croix de fleurs, dons du personnel du Sanatorium. Monseigneur, bien triste, est venu prier près de son corps. Les Pères ainsi que les Sœurs de Nazareth en ont fait autant. Les pensionnaires du Sanatorium viennent aussi à leur tour, et nos petites orphelines répandent aussi leurs larmes et leurs prières auprès du corps de cette regrettée petite Sœur ! Demain auront lieu les funérailles. Après, elle sera transportée dans le cimetière des Sœurs de Nazareth, en attendant son retour quand nous aurons un cimetière. Nos quatre postulantes canadiennes l'accompagneront jusque-là ; nous avons retardé leur entrée au noviciat en prévision de ce pénible événement...

Votre affectionnée et reconnaissante,

Sr Marie-Claire.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé J.-B. Arthur Poulin, vicaire à Saint-Roch de Québec.

" " U. Perron, vicaire à Beauport.

— Suivant sa louable coutume, la « Caisse des Familles » a encore cette année voté un bonus d'actions de grâces. Comme toujours, cet argent a été versé entre les mains de son vénéré